

RETOURS D'EXPÉRIENCE

PRÉSENTATION EXPRESS

CONTEXTE DU CHANTIER

- Une friche commerciale disponible dans le centre-bourg de Lumbres
- Recherche d'un niveau de confort élevé pour permettre aux professionnels d'accueillir les patients dans les meilleures conditions, été comme hiver
- Un projet de MSP qui comprend également un volet social (nutrition, sport-santé)

INTERVENTION

- La conception du bâtiment a été réalisée en étroite collaboration avec les praticiens prêts à s'y installer.
- Une note d'opportunité du Parc a permis de confirmer la géothermie pour le chauffage, et de faire un prédimensionnement.
- Une étude de faisabilité financée par l'ADEME a permis de dimensionner plus précisément le nombre et la longueur des sondes géothermiques nécessaires et de préciser le budget et les aides mobilisables

UN ANCIEN COMMERCE TRANSFORMÉ EN MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE EN UTILISANT LA GÉOTHERMIE POUR LE CHAUFFAGE

- Commune de Lumbres (62)
- Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes du Pays de Lumbres (CCPL)



Les réflexions d'une maison de santé pluridisciplinaire sur la CCPL ont été initiées en 2020 par quelques professionnels de santé dans le but d'apporter une réponse au manque persistant de médecins généralistes et de professionnels paramédicaux en zone rurale.

La présence d'une friche commerciale dans la rue principale du centre-bourg de Lumbres donne l'opportunité d'un bâti adéquat à reconverter en maison de santé. L'idée d'utiliser la géothermie prend corps à la suite d'une note d'opportunité réalisée par le Parc suivie d'une étude de faisabilité réalisée par un bureau d'études spécialisé. Dès le début, la possibilité de faire du rafraîchissement est prise en compte grâce au chauffage par plancher chauffant. Une installation photovoltaïque en autoconsommation est également mise en place pour fournir une partie des besoins d'électricité.

Ouverte en septembre 2022 après 12 mois de travaux, la MSP intercommunale labellisée par l'Agence régionale de santé et portée par la CCPL regroupe en plus des médecins généralistes, des professionnels de santé comme infirmiers libéraux, ostéopathe, pédicure-podologue, diététicienne, psychologue, sophrologue.

► **Les objectifs poursuivis** : réaliser un bâtiment thermiquement performant (niveau BBC) en recyclant une friche ; utiliser des EnR adaptées à ce type d'usage et confortable pour les usagers ; maîtriser les charges de chauffage ; utiliser des écomatériaux pour une partie de l'isolation..

► **L'ingénierie du Parc** a été mobilisée pour accompagner le projet depuis la conception (note d'opportunité pour valider la possibilité de la géothermie) jusqu'à la concrétisation (dossier de financement et suivi de l'étude de faisabilité, phase chantier et réception).

SITUATION DE DÉPART

Avant les travaux, la friche commerciale comporte un parking et une surface de bâtiment dont la moitié seulement (500 m²) sera utilisée pour la MSP (l'autre moitié étant occupée par une pharmacie). Seule l'ossature du bâtiment (poteaux, charpente et toiture) sera conservée.

RETOURS D'EXPÉRIENCE



► La géothermie : l'énergie renouvelable du sous-sol pour produire de la chaleur et/ou du froid

Déployée sur des sondes ou sur nappe, la géothermie utilise la température du sous-sol profond pour alimenter une pompe à chaleur qui produit de la chaleur entre 35 et 50°C (voire 60°C) pour le chauffage de bâtiments bien isolés et la production d'eau chaude. La géothermie est très bien adaptée à une diffusion de la chaleur par plancher chauffant (basse température). Ce dernier permet aussi en été, en faisant circuler le fluide directement dans les sondes (géocooling), de rafraîchir gratuitement les locaux.

► Les énergies renouvelables soutenues financièrement

Pour réaliser un projet d'énergie renouvelable, des aides spécifiques peuvent être apportées par l'ADEME et/ou la Région Hauts-de-France (études et/ou investissement) en complément des aides de l'Etat ou du Département. L'animateur EnR du Parc ou un Conseiller en Énergie Partagé de la FDE 62 vous accompagnent pour mobiliser ces aides.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DES INSTALLATIONS ENR :

► Géothermie :

- > 8 sondes géothermiques forées, sur le parking avant sa remise en état, à 80 mètres de profondeur dans une géologie composée de craie et de marne
- > 1 pompe à chaleur de 30kW de puissance

► Photovoltaïque :

- > Installation d'une puissance de 50 kWc en autoconsommation collective pour les bâtiments intercommunaux des alentours.
- > 120 panneaux posés sur structure double est-ouest en surimposition toiture (pente très faible)
- > Onduleur centralisé dans le tableau général basse tension



Des usagers satisfaits :

Les professionnels de santé sont ravis de travailler en proximité et en communauté. Une synergie est née entre praticiens, elle permet d'apporter

des réponses adaptées aux besoins des usagers (sport-santé sur ordonnance, consultations avancées de chirurgie, formation à la gestion de la douleur des patients, ateliers cuisine...)

L'option géocooling de la géothermie permet en été de faire circuler le fluide du plancher chauffant directement dans les sondes géothermiques et ainsi de garder le sol de toute la MSP frais par temps de canicule pour des locaux rafraîchis et confortables.

ETUDE DE FAISABILITÉ

EGEE DÉVELOPPEMENT DE VILLENEUVE D'ASCQ
WWW.EGEEDEV.FR/SOCIETE.HTML

INSTALLATION POMPE À CHALEUR ET FORAGES

ENTREPRISES FLANDRES ARTOIS
DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
[HTTPS://WWW.FLANDRESARTOIS.FR/](https://WWW.FLANDRESARTOIS.FR/)

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

ENTREPRISE FLASH ENERGIES DE QUAËDYPRE
CONTACT@FLASH-ENERGIES.FR

Document réalisé avec le soutien du Fonds vert

POUR ALLER PLUS LOIN

→ Paul BLAREL - Développement Energies renouvelables et Filière Bois-énergie locale
03 21 87 86 30 / 06 72 98 47 74
pblarel@parc-opale.fr